

POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

La structure économique des grands systèmes urbains au Québec et au Canada (partie 2)

Le Québec n'a peut-être pas de très nombreux grands centres urbains, mais il a des atouts

On a vu dans la première partie de ce [Point de vue économique](#) que les villes jouent un rôle essentiel dans la croissance et le développement en offrant des services spécialisés et en permettant des liens de complémentarité entre les agents économiques. Le Québec compte peu de systèmes urbains de plus de 100 000 habitants. Toutefois, ils se singularisent par l'importance qu'y prend le secteur de la fabrication. Cette forte présence de l'activité manufacturière représente un atout pour des gains potentiels en matière de productivité, d'exportation et d'innovation en même temps qu'elle constitue un défi dans un environnement mondial hautement compétitif.

Le rôle des villes dans le développement économique

Le rôle moteur des villes croît en fonction de leur taille étant donné que, plus une ville est grande, plus nombreuses et diversifiées sont les interactions entre les agents économiques, plus importantes sont les économies d'échelle, dont profitent certains secteurs d'activité, et plus nécessaire est la mise en place de diverses infrastructures pour desservir la population et les entreprises. Cette prime à la dimension a cependant des limites dans la mesure où, au-delà d'un certain seuil, des nuisances telles que la pollution et la congestion peuvent dépasser les bénéfices liés à un accroissement de la taille des villes.

L'importance attribuée à l'urbanisation comme facteur de développement économique au Québec n'est pas nouvelle. Déjà en 1970, le Rapport HMR (Higgins, Martin, Raynauld)¹ déplorait que l'économie québécoise ne comptait que trop peu de villes, en dehors de Montréal, ayant une taille suffisante pour agir comme pôles de développement économique.

La deuxième partie de ce [Point de vue économique](#) vise notamment à déterminer si la situation a changé depuis la publication du Rapport HMR. Elle permet de répondre

plus particulièrement aux questions suivantes : combien de « grandes » villes le Québec compte-t-il et quel est leur tissu économique?

Le cadre de référence

Tout comme dans la première partie de ce [Point de vue économique](#), les villes sont considérées comme grandes lorsque le nombre de leurs habitants dépasse 50 000. La dimension des villes déborde généralement les frontières municipales (encadré 1 à la page 2), on parle alors de systèmes urbains pouvant inclure plus d'une municipalité.

Les données du Recensement de 2016 ont été retenues pour l'analyse. Pourquoi? Ce sont les plus récentes : il faudra attendre 2022 avant que les premiers résultats du Recensement de 2021 commencent à être divulgués. Ces données sont un solide point d'appui, car les recensements fournissent des informations sur un aspect important de l'économie, soit le marché du travail. Ces données indiquent comment la population active d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR) se répartit entre les 20 grands secteurs d'activité économique du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et les dix grands groupes de métiers et professions de la Classification nationale des professions (CNP) (encadré 2 à la page 3).

¹ Benjamin HIGGINS, Fernand MARTIN et André RAYNAULD, [Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec](#), Ottawa, Ministère de l'Expansion économique régionale, 1970, p. 58.

ENCADRÉ 1
Système urbain : définition sous l'angle économique

Sous l'angle économique, la dimension des villes déborde généralement les frontières municipales. Ainsi, les relations employés-employeurs et clients-fournisseurs relient les agents économiques de la municipalité à ceux des municipalités des villages et des zones rurales limitrophes. Pour cette raison, il apparaît logique de considérer Montréal, Laval, Terrebonne et Longueuil, ou Québec et Lévis, ou encore Gatineau et Ottawa comme autant d'économies urbaines intégrées. La question du dynamisme économique des villes québécoises doit donc être envisagée sous l'angle de systèmes urbains pouvant inclure plus d'une municipalité.

Les recensements du gouvernement fédéral présentent des données à l'échelle des RMR et des AR, soit de délimitations territoriales qui correspondent assez bien à cette notion de système urbain intégré débordant les limites des municipalités individuelles.

Source : Desjardins, Études économiques

L'emploi peut servir à répondre aux besoins locaux ou à desservir une clientèle située à l'extérieur du système urbain. Cela joue sur le potentiel de développement dans la mesure où les marchés externes offrent davantage de possibilités de croissance que la réponse aux besoins locaux. Les deux classifications (SCIAN et CNP) permettent de distinguer entre des catégories de production ou d'occupation selon leur capacité d'aider à l'innovation et à l'accroissement de la productivité.

Ces classifications ont leurs limites : certaines catégories sont trop larges et ne permettent pas de faire toutes les nuances souhaitées. Par exemple, la catégorie de l'hébergement et de la restauration, dans sa portion hébergement, répond aux besoins d'une clientèle extérieure, alors que c'est le contraire pour la restauration. De plus, le SCIAN et la CNP ne permettent pas de comparaisons valables quant à la valeur de la production des différents systèmes urbains puisque la productivité varie d'un secteur d'activité à l'autre.

Néanmoins, les deux systèmes de classification des emplois présentent un intérêt. La classification par secteur (SCIAN) permet d'isoler les secteurs les plus susceptibles d'agir comme des moteurs économiques grâce à leur potentiel d'innovation et d'exportation à l'extérieur du système urbain (encadré 3 à la page 4). De son côté, la CNP peut fournir des indications utiles quant aux compétences professionnelles sur lesquelles peuvent s'appuyer les systèmes urbains pour améliorer leur performance en matière de productivité, d'innovation et d'exportation (encadré 4 à la page 4).

Dans la présente étude, la priorité est donnée à la classification par secteurs industriels étant donné son lien plus direct avec les structures économiques et sa plus grande précision. Les données issues de la CNP sont utilisées, le cas échéant, pour corroborer celles provenant du SCIAN.

Les grands systèmes urbains au Québec par rapport à ceux du Canada

Lors du Recensement de 2016, le Canada comptait 61 RMR et AR de plus de 50 000 habitants. Le Québec en dénombrait dix (tableau 5 à la page 9). Ce dernier chiffre exclut la RMR d'Ottawa-Gatineau, qui chevauche le Québec et l'Ontario.

À ces dix RMR et AR, nous avons ajouté Joliette (49 439 hab.) et Victoriaville (49 151 hab.) étant donné leur grande proximité avec le seuil arbitraire de 50 000 habitants retenu pour l'étude. L'analyse porte donc sur 12 grands systèmes urbains québécois. La situation particulière d'Ottawa-Gatineau a été abordée dans la première partie de ce [Point de vue économique](#).

Toutefois, ce seuil de 50 000 habitants exclut des agglomérations urbaines importantes telles Rouyn-Noranda (43 334 hab.), Sorel-Tracy (41 629 hab.), Salaberry-de-Valleyfield (40 745 hab.), Val-d'Or (33 871 hab.), Alma (32 849 hab.), Saint-Georges (32 513 hab.), Rivière-du-Loup (28 902 hab.), Sept-Îles (28 534 hab.), Thetford Mines (28 448 hab.) et Baie-Comeau (27 692 hab.).

Malgré cette limitation, les 12 principaux grands systèmes urbains et la portion québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau n'en représentent pas moins 76,1 % de la population québécoise (tableau 1). Ainsi, plus des trois quarts de la population québécoise habitent dans un grand système urbain tel que défini dans la présente étude. À titre de comparaison, la situation québécoise se situe à mi-chemin entre celles de la

TABLEAU 1
Les grands systèmes urbains au Canada en 2016

	POPULATION EN 2016		CROISSANCE 2016/2011	
	Nombre	%		%
Le Québec	8 164 361	100,0		3,3
Grands systèmes urbains (incluant Gatineau)	5 877 128	76,1		4,1
L'Ontario	13 448 494	100,0		4,6
Grands systèmes urbains (incluant Ottawa)	10 558 781	85,9		4,9
Les Prairies	6 443 892	100,0		9,5
Grands systèmes urbains	4 512 923	70,0		12,1
La Colombie-Britannique	4 648 055	100,0		5,6
Grands systèmes urbains	3 718 973	80,0		6,4
L'Atlantique	2 333 122	100,0		0,2
Grands systèmes urbains	1 150 164	49,3		2,6

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

ENCADRÉ 2**La classification des emplois dans le Recensement de 2016****Selon le secteur économique (SCIAN)**

- ▶ Agriculture, foresterie, pêche et chasse
- ▶ Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz
- ▶ Services d'utilité publique (gaz, eau, électricité)
- ▶ Construction
- ▶ Fabrication
- ▶ Commerce de gros
- ▶ Commerce de détail
- ▶ Transport et entreposage
- ▶ Information et industrie culturelle
- ▶ Finance et assurances
- ▶ Services immobiliers et services de location et de location à bail
- ▶ Services professionnels, scientifiques et techniques
- ▶ Gestion de sociétés et d'entreprises
- ▶ Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement
- ▶ Services d'enseignement
- ▶ Soins de santé et assistance sociale
- ▶ Arts, spectacles et loisirs
- ▶ Services d'hébergement et de restauration
- ▶ Autres services (sauf les administrations publiques)
- ▶ Administrations publiques

Selon la nature de l'emploi (CNP)

- ▶ Gestion
- ▶ Affaires, finance et administration
- ▶ Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés
- ▶ Secteur de la santé
- ▶ Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux
- ▶ Arts, culture, sports et loisirs
- ▶ Vente et services
- ▶ Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés
- ▶ Ressources naturelles, agriculture et production connexe
- ▶ Fabrication et services d'utilité publique

Colombie-Britannique (80,0 %) et des provinces des Prairies (70,0 %). De son côté, l'Ontario compte près de 86 % de sa population habitant dans un grand système urbain si l'on inclut la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa-Gatineau. Parallèlement, la moitié seulement de la population des provinces de l'Atlantique vit dans un tel milieu de grande urbanisation.

Le nombre de systèmes urbains de plus de 50 000 habitants au Québec se détaille comme suit : un centre de plus d'un million d'habitants, quatre qui comptent entre 100 000 habitants et

un million et sept qui ont entre 50 000 et 100 000 habitants (tableau 2 à la page 4).

Le tableau 2 démontre aussi qu'il y a des différences entre le Québec et les autres provinces à cet égard. Ailleurs au Canada, environ les deux tiers des grands systèmes urbains se situent dans les catégories de populations supérieures à 100 000 habitants. Au Québec, ce sont plutôt les grands systèmes urbains dont la population est inférieure à 100 000 habitants qui sont majoritaires. Par ailleurs, selon les données plus détaillées

ENCADRÉ 3
Secteurs les plus susceptibles d'agir comme des moteurs économiques selon le SCIAN

- ▶ Agriculture, foresterie, pêche et chasse
- ▶ Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz
- ▶ Fabrication
- ▶ Finance et assurances
- ▶ Services professionnels, scientifiques et techniques
- ▶ Gestion de sociétés et d'entreprises

SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
Source : Desjardins, Études économiques

apparaissant à l'annexe 1 à la page 9, Montréal représente la moitié (50,2 %) de la population québécoise, tandis qu'à Toronto, le rapport équivalent est de 44,1% seulement. Dans les Prairies et dans les provinces de l'Atlantique, la part de la population habitant dans les plus grands systèmes urbains (Calgary et Halifax) est encore plus faible (21,6 % et 17,3 %). Seule Vancouver (53,0 %) présente une plus grande concentration de la population provinciale que Montréal, mais ce déséquilibre y est compensé par le grand nombre (six) de systèmes urbains de plus de 100 000 habitants. En fait, même si les différences entre les cinq groupements provinciaux demeurent limitées, il faut constater que c'est au Québec que le tableau demeure le plus polarisé entre une métropole très peuplée et des systèmes urbains qui peinent à franchir le cap des 100 000 habitants.

En somme, deux conclusions principales peuvent être dégagées des données démographiques du Recensement de 2016.

ENCADRÉ 4
Compétences professionnelles sur lesquelles peuvent s'appuyer les systèmes urbains pour améliorer leur performance en matière de productivité, d'innovation et d'exportation selon la CNP

- ▶ Sciences naturelles et appliquées et les domaines apparentés
 - Les compétences en science et génie augmentent le potentiel d'innovation. Elles reflètent le potentiel de développement de l'économie.
- ▶ Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés
 - Les métiers techniques sont nécessaires pour la construction, la production et la distribution. Ils reflètent le potentiel de croissance de l'économie.
- ▶ Ressources naturelles, agriculture et production connexe
 - Les métiers et professions touchant les ressources permettent de tirer parti de la dotation naturelle du territoire.

CNP : Classification nationale des professions
Source : Desjardins, Études économiques

D'une part, le nombre de systèmes urbains de 50 000 habitants au Canada est en gros proportionnel à la taille des entités provinciales considérées. D'autre part, la position relative du Québec ne s'est pas améliorée par rapport à l'observation faite par le Rapport HMR en 1970. En effet, en 2016, le Québec était toujours désavantagé si on le compare à l'Ontario en ce qui a trait au nombre de systèmes urbains pouvant agir comme pôle de croissance et de développement en dehors de la grande région montréalaise. On note que c'est aussi le cas par rapport aux autres provinces canadiennes et cela est surtout évident pour les grands systèmes urbains dont la taille s'échelonne entre 100 000 et 1 million d'habitants.

TABLEAU 2
Répartition des grands systèmes urbains selon le nombre d'habitants en 2016

PROVINCES	POPULATION (MILLION)	>1 MILLION	>100 000 <1 MILLION	>50 000 <100 000	TOTAL*
Québec	8,2	1	4	7	12
Ontario	13,4	1	15	7	23
Prairies	6,4	2	5	4	11
Colombie-Britannique	4,6	1	6	3	10
Atlantique	2,3	0	5	2	7

* Excluant la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau puisqu'elle chevauche deux provinces.
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

La structure économique des grands systèmes urbains au Québec

La croissance économique et la taille des grands systèmes urbains sont des données importantes et intéressantes, mais leur apport au développement économique des provinces ne peut être évalué que par ces paramètres. La structure économique de ces systèmes révèle tout autant, sinon davantage. Il a paru intéressant de voir s'il existait de similarités ou des variations entre des agglomérations très différentes par leur taille ou par leur statut au sein de la province. À cet effet, des comparaisons ont été établies en regroupant les systèmes urbains en quatre grandes catégories : la métropole, la capitale, les grands centres urbains et les pôles régionaux. Celles-ci ont été bâties à des fins de travail et ne relèvent pas d'une nomenclature établie. Elles ont d'abord servi à faire des comparaisons avec les autres systèmes urbains au Canada dans la première partie de ce [Point de vue économique](#). L'encadré 5 présente les critères selon lesquels ont été établies ces catégories.

Ce que nous révèlent les données

Les tableaux 3 et 4 à la page 6 permettent une analyse globale des systèmes urbains québécois en présentant les similarités et les différences sous l'angle de la répartition de la population active selon les secteurs d'activité et selon la nature des emplois. Conformément à la typologie présentée à l'encadré 5, les données sont regroupées selon quatre catégories de systèmes urbains, soit Montréal (métropole), Québec (capitale), les grands centres urbains (Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières) et les pôles régionaux (Drummondville, Granby, Saint-Hyacinthe, Rimouski, Shawinigan, Joliette et Victoriaville). Le tableau 5 à la page 9 présente les données de population détaillées pour

chacun de ces 12 systèmes urbains québécois. On y trouve également les chiffres pour Gatineau.

La répartition des emplois par secteurs d'activité

Le tableau 3 à la page 6 présente la répartition de l'emploi entre les 20 secteurs industriels du SCIAN dans les catégories de systèmes urbains mentionnées au paragraphe précédent. On y retrouve beaucoup de similitudes de même que quelques différences notables entre les quatre catégories de systèmes urbains. Mis à part la grande importance de l'administration publique à Québec (12,1 % de l'emploi), les variations les plus marquées concernent le secteur de la fabrication. Ce dernier emploie une part de la main-d'œuvre nettement plus importante dans les sept pôles régionaux (15,6 %) qu'à Montréal (9,8 %), à Québec (7,3 %) et dans les trois grands centres urbains (11,8 %).

Les pôles régionaux se démarquent également par la part de leur main-d'œuvre qui travaille dans le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, soit 2,4 % comparativement à 1,5 % ou moins ailleurs. À l'inverse, la population active de Montréal (8,7 %) et de Québec (7,2 %) est relativement plus présente dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques que ce n'est le cas dans les grands centres urbains (5,4 %) et les pôles régionaux (4,3 %).

On retrouve aussi une proportion supérieure d'emplois à Montréal et à Québec dans le secteur de la finance et des assurances. Dans le cas de Québec, ce secteur compte proportionnellement deux fois plus de personnes (5,7 % de la population active) que dans les systèmes urbains québécois plus

ENCADRÉ 5

Les quatre catégories d'analyse des grands centres urbains

La métropole

- ▶ Dans la présente étude, le terme « métropole » désigne un système urbain qui répond à deux critères. Il doit d'abord être le système urbain le plus peuplé de la province et, ensuite, avoir une taille de plus d'un million d'habitants, qui lui assure un rayonnement qui déborde la région immédiate et même la province. Il s'agit de Montréal.

Les grands centres urbains

- ▶ Dans la présente étude, les « grands centres urbains » représentent les systèmes urbains dont la taille de la population est supérieure à 100 000 habitants, mais qui ne sont pas une métropole.

À l'exception de la métropole et de la capitale, ces appellations sont arbitraires et visent tout simplement à caractériser sommairement les quatre groupes de grands systèmes urbains retenus pour analyse.

Source : Desjardins, Études économiques

La capitale

- ▶ Québec fait l'objet d'une analyse particulière étant donné son statut de « capitale » et la forte présence de l'administration publique.

Les pôles régionaux

- ▶ L'appellation de « pôles régionaux » a été retenue pour les systèmes urbains dont la taille, comprise entre 50 000 et 100 000 habitants, leur permet de s'imposer à l'échelle de leurs régions respectives comme pôle de croissance et de développement économique.

TABLEAU 3
La structure industrielle dans les grands systèmes urbains au Québec en 2016

EN % DE LA POPULATION ACTIVE	MONTREAL	QUEBEC	CENTRES	PÔLES
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,5	0,8	1,5	2,4
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0,1	0,2	0,5	0,2
Services publics	0,7	0,4	1,0	0,6
Construction	5,1	5,3	6,3	6,2
Fabrication	9,8	7,3	11,8	15,6
Commerce de gros	4,5	3,1	2,5	3,8
Commerce de détail	11,8	11,7	13,0	13,1
Transport et entreposage	4,8	3,4	3,3	3,3
Information et industrie culturelle	3,3	1,7	1,7	1,6
Finance et assurances	4,7	5,7	2,6	2,7
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1,8	1,5	1,1	1,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	8,7	7,2	5,4	4,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,1	0,0	0,0	0,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	4,6	4,0	4,0	3,2
Services d'enseignement	7,5	7,3	8,8	7,2
Soins de santé et assistance sociale	11,9	13,4	15,0	14,3
Arts, spectacles et loisirs	2,2	1,8	1,6	1,6
Services d'hébergement et de restauration	6,4	7,4	6,9	6,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	4,3	4,3	5,0	5,2
Administrations publiques	4,5	12,1	5,8	4,4
Sans objet*	2,8	1,4	2,4	2,4
Total	100,1	100,0	100,0	100,0

NOTE : Le total peut ne pas évaluer 100 en raison des arrondis; * Dans tous les tableaux où elle est présente, la mention « sans objet » désigne les cas où la personne recensée n'avait pas encore intégré le marché du travail.

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 4
La nature des emplois selon les systèmes urbains au Québec en 2016

EN % DE LA POPULATION ACTIVE	MONTREAL	QUEBEC	CENTRES	PÔLES
Gestion	10,4	9,1	8,3	8,4
Affaires, finance et administration	17,2	17,9	14,0	13,6
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	7,7	9,0	6,2	4,9
Secteur de la santé	6,6	8,1	8,6	8,1
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	11,8	13,2	12,9	11,4
Arts, culture, sports et loisirs	4,0	3,1	2,3	2,0
Vente et services	23,6	23,7	24,1	24,0
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	11,2	11,0	14,7	15,4
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,7	0,8	1,4	1,8
Fabrication et services d'utilité publique	4,0	2,7	5,2	8,0
Sans objet*	2,8	1,4	2,4	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* Dans tous les tableaux où elle est présente, la mention « sans objet » désigne les cas où la personne recensée n'avait pas encore intégré le marché du travail.

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

petits. Il faut dire qu'on y retrouve 11 sièges sociaux de sociétés d'assurances. Enfin, Montréal se démarque avec un secteur de l'information et de l'industrie culturelle qui, avec un taux de 3,3 %, accapare deux fois plus de main-d'œuvre que dans les autres grands systèmes urbains québécois.

Le tableau 6 à la page 10 permet d'approfondir l'analyse et de relever quelques autres particularités. Ainsi, Rimouski se distingue par l'importance qu'y prend l'emploi dans la grande catégorie de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle (4,8 % de la population active). C'est bien davantage que dans tous les autres grands systèmes urbains québécois, incluant Montréal. Cette particularité s'explique sans doute en partie par le fait que Rimouski joue le rôle de centre de services principal dans le Bas-Saint-Laurent et que, pour cette raison, d'importantes antennes régionales des institutions nationales y sont implantées (université, cégep, ministères, médias). La présence d'une grande société de téléphonie cellulaire, qui appartient au groupe de l'information et de l'industrie culturelle, n'est pas étrangère à ce constat. En contrepartie, la main-d'œuvre rimouskoise est beaucoup moins présente dans la fabrication (5,1 %) comparativement à la situation moyenne des autres pôles régionaux québécois (17,4 %).

Le tableau 6 à la page 10 révèle également que Shawinigan compte 7,8 % de sa population active dans le secteur de l'administration publique, comparativement à 3,9 % pour la moyenne des autres pôles régionaux. Cette situation est attribuable, notamment, à la présence d'un centre fiscal de l'Agence du revenu du Canada sur son territoire. De son côté, Saint-Hyacinthe se distingue par la proportion de sa main-d'œuvre employée dans le secteur de la finance et des assurances, soit 4,2 %, comparativement à 2,5 % en moyenne pour les six autres pôles régionaux. Ce constat s'explique par la présence à Saint-Hyacinthe du siège social d'une grande société d'assurances. Enfin, Sherbrooke se démarque avec 10,4 % de sa population active travaillant dans le secteur des services d'enseignement, soit plus qu'à Montréal (7,5 %), Québec (7,3 %) et tous les autres systèmes urbains québécois. La présence de deux universités (Sherbrooke et Bishop) semble expliquer ce trait particulier.

La répartition des emplois par type d'occupation

Le tableau 4 à la page 6 ne signale que peu de différences entre les quatre catégories de systèmes urbains dans la répartition des emplois selon la nature du travail effectué. Ainsi, les métiers de la vente et des services à la clientèle occupent presque la même proportion de la main-d'œuvre partout, soit un peu moins du quart.

Les principaux écarts surviennent dans les occupations reliées à la fabrication et aux services d'utilité publique (les services de téléphonie et des postes, la distribution d'électricité, le traitement des eaux, le transport et l'enlèvement des ordures, etc.) qui sont deux fois plus importantes dans les pôles régionaux qu'elles

ne le sont à Montréal, soit respectivement 8,0 % et 4,0 % des emplois. La différence par rapport à Québec est encore plus nette (2,7 %).

Les différences sont également marquées dans les occupations liées au divertissement (arts, culture, sports et loisirs), mais dans ce cas, c'est Montréal qui domine puisque ces domaines y accaparent 4,0 % de la population active, soit une proportion deux fois plus élevée que celle observée dans les pôles régionaux. Cette part est également supérieure à ce qu'elle est à Québec (3,1%) et dans les trois grands centres urbains (2,3 %). Enfin, Québec se singularise par l'importance qu'y prennent les occupations professionnelles touchant les sciences naturelles et appliquées (9,0 %).

Les agrégats du tableau 4 à la page 6 masquent des différences non négligeables entre les sept pôles régionaux. Le tableau 7 à la page 12, qui fournit les données par système urbain, apporte des précisions à cet égard. Ainsi, la part des occupations professionnelles propres à la fabrication et aux services d'utilité publique n'est que de 2,3 % à Rimouski alors qu'elle est supérieure à 9 % à Granby (10,8 %), Saint-Hyacinthe (10,5 %) et Drummondville (9,3 %). Cette disparité corrobore le profil sectoriel distinct de Rimouski mis en lumière au tableau 3 à la page 6.

Que peut-on tirer de ces observations?

L'analyse qui précède a permis de faire le compte des grands systèmes urbains au Québec et de mieux connaître leur tissu économique tout en les comparant. Ce bref survol amène quelques observations.

Tout d'abord, il existe beaucoup de similarités entre les quatre catégories de grands systèmes urbains québécois. La plupart des secteurs et des types d'occupations professionnelles y sont présents dans des proportions semblables.

Des différences non négligeables sont cependant observables entre Québec et Montréal, d'une part, et les autres grands systèmes urbains, d'autre part. Sans surprise, le secteur de l'agriculture et de la foresterie et celui de la fabrication sont davantage présents dans la structure économique des pôles régionaux et des grands centres urbains, alors que le secteur de la finance et des assurances et celui de l'information et de l'industrie culturelle ont une plus grande importance à Montréal et à Québec. Des particularités sont également notées au niveau des pôles régionaux et des centres urbains pris un à un. Dans ces cas, la présence d'institutions publiques ou d'importants employeurs privés teinte le tissu économique.

À la lumière des données présentées dans la première partie de ce [Point de vue économique](#) et de celles dévoilées dans ce deuxième volet, on note qu'à l'instar du reste du Canada, environ la moitié des activités économiques des grands systèmes urbains québécois sont vouées à répondre aux besoins locaux.

Ces activités (notamment, le commerce de détail, le transport, l'information, l'immobilier, les soins de santé et l'assistance sociale, l'enseignement, l'hébergement et la restauration) se prêtent difficilement à l'innovation, aux gains de productivité et aux ventes à l'étranger. Bien que l'on pense souvent que la révolution numérique touchera davantage les communications et la fabrication de biens, il ne faut pas oublier qu'elle affectera également la prestation des services locaux. De même, les changements démographiques auront des effets qui iront au-delà des difficultés de recrutement de la main-d'œuvre. Enfin, la COVID-19 laissera aussi des séquelles qui modifieront les façons de faire à l'échelle des systèmes urbains, peu importe leur taille. Bref, bien qu'ils ne puissent pas, sauf exception, agir comme fer de lance du développement économique, ces secteurs sont exposés à d'importants défis d'adaptation pour lesquels il faudra mobiliser des ressources humaines, financières et techniques.

Comme l'a signalé la première partie de ce *Point de vue économique*, certains secteurs d'activité et certaines catégories professionnelles peuvent présenter un avantage comparatif. C'est le cas notamment des industries et des occupations professionnelles offrant des services spécialisés. Plus un système urbain est peuplé, plus on peut s'attendre à ce que l'on y retrouve ces services parfois qualifiés de tertiaire moteur étant donné leur capacité d'aider et de stimuler le développement du reste de l'économie. De fait, les données présentées dans la première et la deuxième parties de ce *Point de vue économique* montrent que les services professionnels, scientifiques et techniques tendent à prendre de l'importance en proportion de la taille des systèmes urbains. Ceux du Québec en sont une belle illustration, tout comme ceux du reste du Canada. Malheureusement, les données du Recensement de 2016 montrent que le Québec compte relativement peu de systèmes urbains de plus de 100 000 habitants en comparaison avec les autres provinces. En outre, l'importance relative des systèmes urbains de plus de 100 000 habitants est moins grande au Québec que dans les autres provinces. Cela confère à Montréal une prépondérance au Québec qui n'a d'égale que Vancouver en Colombie-Britannique. Cependant, quand on la compare aux autres métropoles, Montréal est distancée par Toronto et Calgary pour les activités et les professions liées à la gestion des entreprises et des sociétés, et elle arrive deuxième, mais loin derrière Toronto pour celles de la finance et des assurances.

Si, dans l'ensemble canadien, le Québec ne peut miser sur le nombre et la taille de ses grands systèmes urbains pour tirer son épingle du jeu, il peut en revanche tirer parti de ce que ceux-ci se singularisent par l'importance qu'y prend le secteur de la fabrication. Cette forte présence de l'activité manufacturière représente un atout pour des gains potentiels en matière de productivité, d'exportation et d'innovation. De plus, les emplois dans la fabrication sont généralement rémunérés à un niveau supérieur à la moyenne des emplois salariés. Ils sont, de ce fait,

un facteur d'attraction pour la main-d'œuvre. Enfin, ce secteur compte une vingtaine de groupes industriels qui se subdivisent en différents sous-groupes. Cette diversité a pour avantage de répartir les risques liés aux revers conjoncturels.

Cependant, le secteur de la fabrication n'est pas à l'abri d'écueils et de défis. La concurrence mondiale en provenance de pays à bas salaire constitue une menace. L'imbrication des différentes chaînes de production à l'échelle mondiale exige que les technologies employées soient compatibles avec celles de l'ensemble des partenaires commerciaux afin de trouver et de conserver sa place au sein de la compétition mondiale. Les fabricants doivent également être au diapason des préférences des entreprises ou des consommateurs qui constituent leur clientèle.

En somme, les 12 grands systèmes urbains présents sur le territoire du Québec n'affichent pas avec ceux des autres provinces des différences telles qu'elles constitueraient soit des avantages déterminants, soit des obstacles majeurs pour que l'économie du Québec se développe autant sinon davantage que le reste du Canada. Tant pour les nombreux secteurs et les métiers et professions où le profil des grands systèmes urbains est sensiblement le même dans toutes les provinces, que pour les autres où des spécificités présentent des possibilités et des enjeux particuliers, rien n'est joué à l'avance et tant les entreprises que leurs employés devront relever les défis d'adaptation nombreux posés par l'évolution de la société et de l'économie.

Annexe I

Les grands systèmes urbains au Québec

TABLEAU 5
Les grands systèmes urbains au Québec en 2016

	POPULATION TOTALE 2016		CROISSANCE 2016/2011
	Nombre	%	%
Le Québec	8 164 361	100,0	3,3
RMR et AR (sauf Gatineau)	5 877 258	72,0	4,1
Montréal	4 098 927	50,2	4,2
Québec	800 296	9,8	4,3
Sherbrooke	212 105	2,6	4,9
Saguenay	160 980	2,0	1,5
Trois-Rivières	156 042	1,9	2,8
Drummondville	96 118	1,2	5,4
Granby	85 056	1,0	5,2
St-Hyacinthe	59 614	0,7	5,0
Rimouski	55 349	0,7	3,0
Shawinigan	54 181	0,7	-0,6
Joliette	49 439	0,6	5,3
Victoriaville	49 151	0,6	6,0
Ottawa-Gatineau	1 323 783	nd	5,5
Gatineau	332 057	4,1	4,4
Ottawa	991 726	7,4	5,9

RMR : région métropolitaine de recensement; AR : agglomération de recensement;

nd : non disponible

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Annexe 2

Répartition de la population active dans la métropole, la capitale, les grands centres urbains et les pôles régionaux

TABLEAU 6
Répartition de la population active de 15 ans et plus selon la classification des secteurs économiques en 2016

EN % DE LA POPULATION ACTIVE	MÉTROPOLE, CAPITALE ET GRANDS CENTRES URBAINS				
	Montréal	Québec	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,5	0,8	1,5	1,5	1,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0,1	0,2	0,1	1,1	0,2
Services publics	0,7	0,4	0,3	1,2	1,5
Construction	5,1	5,3	5,8	7,3	5,7
Fabrication	9,8	7,3	13,4	10,4	11,7
Commerce de gros	4,5	3,1	2,4	2,6	2,6
Commerce de détail	11,8	11,7	12,4	13,6	12,9
Transport et entreposage	4,8	3,4	2,5	3,4	3,9
Information et industrie culturelle	3,3	1,7	1,5	1,6	2,0
Finance et assurances	4,7	5,7	2,5	2,2	3,0
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1,8	1,5	1,2	1,1	1,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	8,7	7,2	5,7	5,6	4,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	4,6	4,0	3,9	4,1	3,9
Services d'enseignement	7,5	7,3	10,4	7,8	8,1
Soins de santé et assistance sociale	11,9	13,4	15,7	14,1	15,3
Arts, spectacles et loisirs	2,2	1,8	1,7	1,4	1,7
Services d'hébergement et de restauration	6,4	7,4	7,1	6,3	7,2
Autres services (sauf les administrations publiques)	4,3	4,3	4,8	5,5	4,7
Administrations publiques	4,5	12,1	4,7	7,0	5,6
Sans objet*	2,8	1,4	2,3	2,2	2,6
Total	100,1	100,0	99,9	100,0	100,2

NOTE : Le total peut ne pas évaluer 100 en raison des arrondis; * Dans tous les tableaux où elle est présente, la mention « sans objet » désigne les cas où la personne recensée n'avait pas encore intégré le marché du travail.

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Annexe 2 (suite)

Répartition de la population active dans la métropole, la capitale, les grands centres urbains et les pôles régionaux

TABLEAU 6 (SUITE)
Répartition de la population active de 15 ans et plus selon la classification des secteurs économiques en 2016

EN % DE LA POPULATION ACTIVE	PÔLES RÉGIONAUX						
	Drummondville	Granby	St-Hyacinthe	Rimouski	Shawinigan	Joliette	Victoriaville
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3,0	2,5	3,4	2,6	1,3	1,1	2,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,0	0,3
Services publics	0,4	0,4	0,5	1,2	0,9	0,5	0,5
Construction	6,7	5,6	6,0	5,5	6,7	6,8	6,2
Fabrication	20,5	22,2	17,8	5,1	14,3	11,2	18,1
Commerce de gros	4,8	4,8	4,5	2,4	1,9	3,7	4,2
Commerce de détail	12,7	12,5	11,9	14,0	12,9	13,9	13,8
Transport et entreposage	4,6	2,7	3,7	2,7	3,3	3,5	2,6
Information et industrie culturelle	0,8	1,2	1,0	4,8	1,0	1,5	0,9
Finance et assurances	2,4	2,8	4,2	2,7	2,1	2,5	2,5
Services immobiliers et services de location et de location à bail	0,8	1,1	1,0	1,4	0,9	1,0	0,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	4,1	4,8	4,4	4,9	3,7	4,1	4,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2,8	3,1	3,2	3,4	3,4	3,2	3,4
Services d'enseignement	6,3	6,1	6,4	9,5	6,3	8,1	7,6
Soins de santé et assistance sociale	11,2	12,0	12,7	16,5	15,7	17,8	14,1
Arts, spectacles et loisirs	1,3	2,1	1,3	1,7	1,9	1,5	1,2
Services d'hébergement et de restauration	7,0	6,4	6,3	6,9	7,4	6,7	7,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	4,5	4,7	5,7	5,6	5,2	5,2	5,3
Administrations publiques	3,4	2,9	3,5	6,7	7,8	3,9	2,9
Sans objet*	2,3	1,8	2,1	2,0	3,2	3,6	1,7
Total	99,8	99,9	99,8	100,0	100,1	99,9	100,3

NOTE : Le total peut ne pas évaluer 100 en raison des arrondis; * Dans tous les tableaux où elle est présente, la mention « sans objet » désigne les cas où la personne recensée n'avait pas encore intégré le marché du travail.

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Annexe 2 (suite)

Répartition de la population active dans la métropole, la capitale, les grands centres urbains et les pôles régionaux

TABLEAU 7
Répartition de la population active de 15 ans et plus selon la Classification nationale des professions en 2016

EN % DE LA POPULATION ACTIVE	MÉTROPOLE, CAPITALE ET GRANDS CENTRES URBAINS				
	Montréal	Québec	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières
Gestion	10,4	9,1	8,6	7,9	8,3
Affaires, finance et administration	17,2	17,9	13,7	13,8	14,6
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	7,7	9,0	6,2	7,0	5,4
Secteur de la santé	6,6	8,1	9,2	7,9	8,7
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	11,8	13,2	13,9	12,4	12,3
Arts, culture, sports et loisirs	4,0	3,1	2,6	2,0	2,3
Vente et services	23,6	23,7	23,5	24,0	24,7
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	11,2	11,0	12,8	16,8	14,6
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,7	0,8	1,4	1,6	1,2
Fabrication et services d'utilité publique	4,0	2,7	5,9	4,4	5,3
Sans objet*	2,8	1,4	2,3	2,2	2,6
Total	100,0	100,0	100,1	100,0	100,0

NOTE : Le total peut ne pas égaier 100 en raison des arrondis; * Dans tous les tableaux où elle est présente, la mention « sans objet » désigne les cas où la personne recensée n'avait pas encore intégré le marché du travail.

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 7 (SUITE)
Répartition de la population active de 15 ans et plus selon la Classification nationale des professions en 2016

EN % DE LA POPULATION ACTIVE	PÔLES RÉGIONAUX						
	Drummondville	Granby	St-Hyacinthe	Rimouski	Shawinigan	Joliette	Victoriaville
Gestion	8,8	9,4	8,2	8,9	7,6	7,6	8,2
Affaires, finance et administration	12,8	13,3	13,7	15,5	13,9	12,0	13,7
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	4,7	5,8	4,7	6,6	4,2	3,9	4,5
Secteur de la santé	6,4	6,9	8,1	9,0	8,8	9,8	7,7
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	10,5	9,6	9,4	14,1	11,1	13,7	11,5
Arts, culture, sports et loisirs	2,0	2,1	1,8	2,4	1,7	1,9	1,8
Vente et services	22,8	23,5	23,8	24,7	23,2	24,7	25,6
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	18,4	14,9	15,6	12,6	16,8	15,2	14,6
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	2,1	1,8	2,2	2,0	1,5	1,3	1,9
Fabrication et services d'utilité publique	9,3	10,8	10,5	2,3	8,0	6,2	8,7
Sans objet*	2,3	1,8	2,0	2,0	3,2	3,6	1,7
Total	100,1	99,9	100,0	100,1	100,0	99,9	99,9

NOTE : Le total peut ne pas égaier 100 en raison des arrondis; * Dans tous les tableaux où elle est présente, la mention « sans objet » désigne les cas où la personne recensée n'avait pas encore intégré le marché du travail.

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques